

Étude des espaces collectifs ouverts de Battelle-Tambourine

Décembre 2017



SOMMAIRE

Préambule	3
Introduction	4
Contexte	5
Démarche participative	21
Atelier 1	24
Atelier 2	27
Atelier 3	30
Lignes directrices	33
Image directrice	34
Cartographie des usages	35
Fiches thématiques	36
La place	39
Le parc	40
Le chemin nature	41
La rue jardin	42
Rue Tambourine V2	43
Rue Tambourine V3	44
Bâtiment G	45
Arborisation	46
Mobilité douce	47
Mobilité TIM	48
Revêtements	49
Accès pompiers aux bâtiments	50
Gestion de l'eau	51
Biodiversité	52
Eco-points	53
Plantages	54
Places de jeux multi-âge	55
Mobilier d'agrément	56
Eclairage	57

L'étude des aménagements extérieurs est un projet initié par la commune pour anticiper le réaménagement de ce périmètre. Cette demande est dans la perspective des cessions prévues par le PLQ et permettra à la commune de présenter un projet de délibération pour solliciter l'octroi d'un crédit d'étude auprès du conseil municipal.

Cette démarche s'inscrit dans la ligne de l'accord conclu en juin 2016 entre la commune et le Conseil d'Etat. Elle ne préjuge en rien des discussions à venir sur les modalités concrètes des cessions foncières, principalement entre l'Etat et la ville, ni du calendrier de mise en œuvre des espaces publics.

La qualité des espaces publics du quartier Battelle-Tambourine, ainsi que le bon fonctionnement de son système de desserte et de stationnement, s'inscrivent dans la continuité de la révision du Plan Localisé de Quartier (PLQ), pour proposer un projet durable pour le quartier.

La charte paysagère est un outil complémentaire de la démarche du PLQ en cours. Elle permet d'appréhender de manière cohérente l'ensemble des aménagements des espaces ouverts à l'échelle du quartier :

- Elle définit une image directrice pour les espaces extérieurs, dans une vision globale et prospective.
- Elle fournit des directives et des orientations qui servent de cahier des charges pour les futures réalisations portant sur les aménagements extérieurs.
- Elle évalue les impacts fonciers et les budgets pour l'aménagement en indiquant les temporalités d'exécution.
- Elle traduit les intentions validées lors des ateliers participatifs.

La charte s'appuie sur un processus de concertation, avec des ateliers participatifs, dans le but de concrétiser un projet partagé par l'ensemble des usagers, habitants et gestionnaires de l'espace public.

Les lignes directrices d'aménagement s'appuient sur les composantes urbaines et paysagères existantes, sur une analyse du quartier dans son contexte élargi, et en considérant les différentes études déjà menées sur le territoire.

En finalité, la présente charte paysagère doit permettre de synthétiser et communiquer les qualités paysagères attendues pour l'ensemble du quartier. Elle doit traduire ces qualités paysagères et la cohérence d'ensemble des aménagements des espaces extérieurs, indépendamment des différents opérateurs et des temporalités des opérations.

PLQ 1994



PLQ 2015



CONTEXTE

1932



Entre ville et campagne :

- Parc agricole et paysager avec prairies, bosquets et vergers.
- Allée arborée qui mène vers la maison de maître et la ferme.
- Chemin de liaison vers l'actuel Rondeau.
- Alignements d'arbres qui marquent déjà le périmètre du quartier actuel.

1957



L'institut Battelle construit son premier bâtiment.

La vocation agricole disparaît, mais le paysage reste très ouvert.

La structure arborée demeure et s'étoffe.

1998



La ville se développe sur le plateau de Pinchat, avec un tissu de villas principalement.

L'institut Battelle se développe, de nouveaux accès au quartier sont créés (accroche au Rondeau et accès aux parkings), mais l'image de parc subsiste.

Les premiers logements apparaissent.

2004



Les constructions se densifient et se diversifient sur le site.

Le tiers sud du quartier prend son caractère de ville dense.

2017



Le site est aujourd'hui construit sur toute sa partie sud, et réunit plusieurs usages.

Le nord a gardé sa valeur de parc au cœur d'une continuité paysagère.

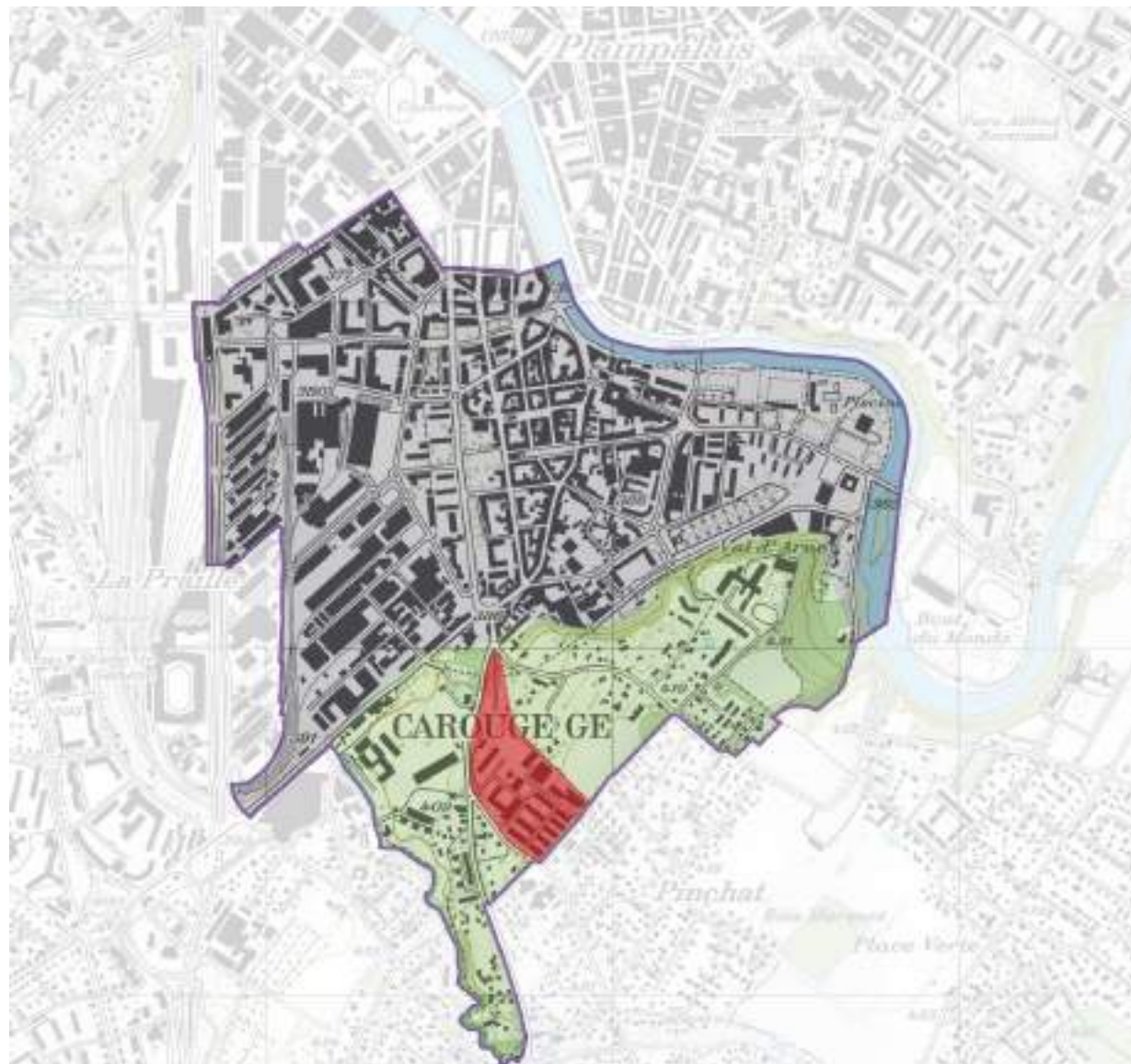
Le quartier de Battelle-Tambourine se situe dans le secteur sud de la commune de Carouge. Il s'articule entre la ville au nord et le plateau de Pinchat au sud.

Au nord, le centre de Carouge offre une multitude de commerces et de services au sein d'un paysage urbain.

Au sud, sur la commune limitrophe de Veyrier, la typologie d'habitation se traduit principalement par des villas avec jardins privés.

Le parc de Battelle-Tambourine s'inscrit dans le coteau qui traverse le site au nord. Il assure le contact avec le Rondeau et ses facilités (transports publics, commerces).

Bien qu'il présente une certaine densité d'immeubles, le quartier Battelle-Tambourine s'inscrit donc dans un environnement vert, lié aux villas et structures paysagères alentours, ainsi qu'à son grand parc.



Le site se trouve entre deux grandes pénétrantes de verdure : à l'est celle du ruisseau de la Drize et à l'ouest celle de l'Arve - limite naturelle entre Carouge et Genève. Ces deux cours d'eau et la végétation qui les borde constituent un écrin de verdure autour du tissu construit.

Le coteau et son arborisation dense constituent une composante paysagère structurante. Ils complètent le réseau paysager.

-  cours d'eau
-  corridors biologiques
-  pénétrantes de verdure



Le quartier s'inscrit dans le réseau de transport en commun avec un arrêt de tram au nord, place du Rondeau, et plusieurs arrêts de bus en périphérie. Des cheminements de mobilité douce desservent l'ensemble du quartier, suivant un axe principal nord-sud, et des axes secondaires est-ouest. Le quartier apparaît ainsi relativement bien irrigué et connecté.

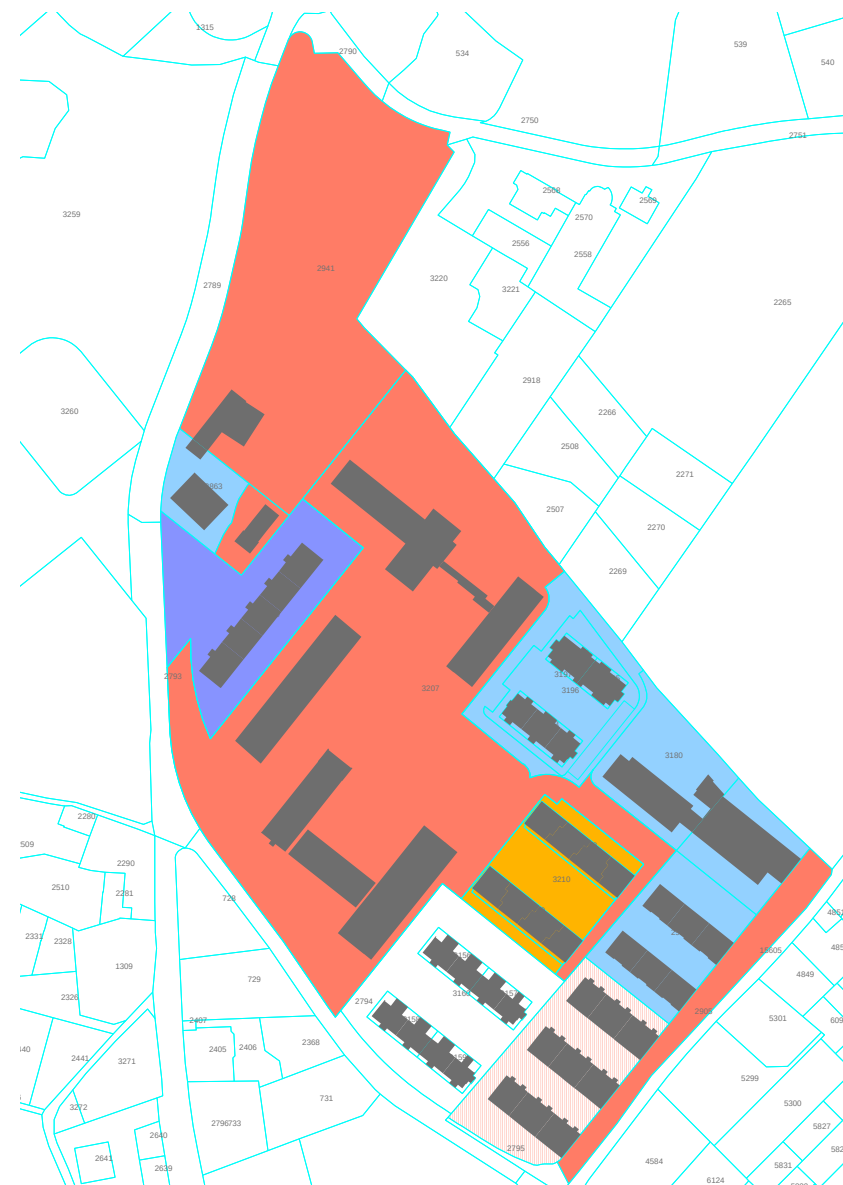
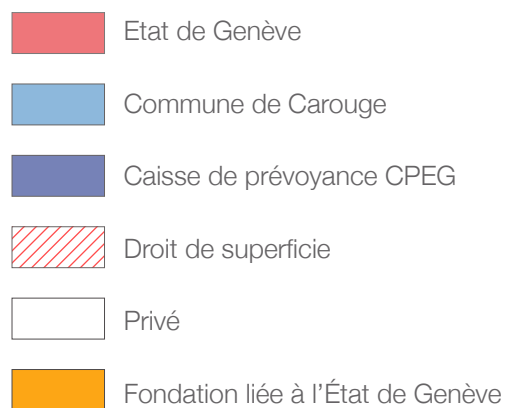
Le confort des piétons est néanmoins affecté dans le sud du quartier par la prévalence des voitures. L'accessibilité aux transports publics pourrait également être améliorée. Et la création d'une liaison est-ouest dans le prolongement de la passerelle permettrait de renforcer les connexions interquartiers.

- liaison projetée
- cheminement existant
- arrêt de bus / tram



Le quartier de Battelle-Tambourine est principalement occupé par les parcelles de la HEG et de l'UNIGE. La commune est propriétaire des parcelles du groupe scolaire, de l'espace de vie infantine des Grands Hutins et de la maison de quartier. Les unités d'habitation appartiennent principalement à l'Etat de Genève, avec des droits de superficie ou des fondations liées à l'Etat.

Le projet de PLQ prévoit des cessions au domaine public communal (cf volet opérationnel), afin de définir les charges d'entretien des extérieurs qui seront assurées par la commune.



Les bâtiments de Battelle-Tambourine présentent des vocations et des usages variés, qui garantissent une mixité sociale et intergénérationnelle dans le quartier. Les habitants du quartier côtoient ainsi les étudiants de l'UNIGE et de la HEG, ainsi que les écoliers de l'école de la Tambourine.

La maison de quartier de Carouge, installée dans le quartier de Battelle-Tambourine, organise des événements pour favoriser les rencontres et la convivialité à Carouge.

Le quartier ne jouit cependant pas de services ou commerces, hormis l'épicerie de la Tambourine.

Le PLQ prévoit des services activités pour le programme du futur bâtiment G.

-  École, EVE
-  Maison de quartier
-  Infrastructure UNIGE et HEG
-  Logements
-  Emprise maximale du futur bâtiment G

AFFECTATION DES BÂTIMENTS



Le parc possède un patrimoine végétal important avec de grands arbres. On retrouve de nombreuses essences, dont des pins noirs, pins sylvestres, cèdres, tilleuls, chênes, bouleaux, hêtres et charmes. Quelques-unes de ces essences se sont disséminées au cœur du quartier de Battelle-Tambourine.

Des franges végétales encadrent le quartier à l'ouest et à l'est. Elles constituent un filtre avec l'extérieur du quartier.

Des charmes, des érables, des pins noirs et des séquoias géants sont présents à l'est ; des chênes, des érables et des marronniers à l'ouest.

Quelques chênes pédonculés alignés accompagnent et séparent la promenade de la voirie sur le Chemin Vert.

Grands arbres de parc



Franges arborées



Arborisation du Chemin Vert



Un double alignement d'ormes de Hollande souligne le tracé historique du chemin qui menait à l'ancienne ferme, aujourd'hui remplacée par la maison de quartier (MQ).
Un alignement de grands platanes longe le parking derrière l'Université.

Un verger a été planté en 2016 entre la MQ et l'Université. Il se compose de 17 fruitiers : cerisiers, poiriers et pommiers.

Le végétal est également présent dans les cours d'immeubles, suivant une disposition orthonormée, avec des strates arborées, arbustives et herbacées. On y retrouve plusieurs essences, pour partie horticoles : savonnier, ginkgo, aulne, charme et mûrier platane.

Mise à part la ceinture arbustive et arborée, on notera la présence marginale de strates arbustives, massifs de vivaces et fleurements.

Les espaces extérieurs se caractérisent par des pelouses et prairies ponctuées de grands arbres.

Alignements d'arbres



Verger



Arborisation au contact des immeubles



Dans la révision du PLQ, le quartier joue un rôle important dans le maillage écologique et participe à la continuité des espaces ouverts et végétalisés.

Un axe nord-sud structure le quartier et le relie au centre ville de Carouge. Ce parcours lie les principaux espaces publics du quartier, du parc à l'école de la Tambourine en passant par la place centrale.

Image directrice - Périmètre secteur sud de Carouge





La présente étude propose une vision directrice pour l'aménagement des espaces extérieurs, que le PLQ permet de valoriser.

Généralités

-  Périmètre de validité du plan.
-  Aire maximale de terrain réservée à de l'équipement public.
Affectation : activités d'enseignement et/ou de recherche.
C1: le nombre de niveaux est limité à R+1 maximum 8m; La surface brute de plancher est limitée à 5200m².
-  Aire maximale de terrain réservée à de l'équipement public en sous-sol.
Affectation : activités d'enseignement et/ou de recherche.
H : seules les constructions en sous-sol sont autorisées; Des émergences techniques ou d'accessibilités sont possibles; La surface brute de plancher est limitée à 3500m².

Existant

-  Bâtiments maintenus dans leurs gabarits, implantations et affectations.
-  Bâtiments à démolir
-  Végétation existante à sauvegarder / Végétation à abattre.

Espaces libres

-  Aménagement lié aux activités de l'université et des HES.
-  Aménagement type place publique.
-  Chemin mobilité douce.
-  Engazonnement et plantations en pleine terre.
-  Plantation nouvelle.
-  Place de jeux.

Bâti

-  Implantation des constructions projetées.
-  Aire d'implantation des constructions projetées.
Le nombre de niveaux est indiqué sur le plan.
Le rez-supérieur du bâtiment G sera libre sur 50% de sa surface.
Affectation : activités commerciales et/ou administratives et/ou services de proximité.
-  Passages libres et percée visuelle.

Mobilité et stationnement

-  Vélos Aire de parage des vélos. Les places vélos seront facilement accessibles, aisées à surveiller et équipées contre le vol.
-  2RM Places de stationnement deux roues motorisées.
-  Places de stationnement véhicules en surface.
-  Accès des véhicules d'intervention / Accès au parking souterrain.

Environnement

- Degré de sensibilité OPB II.
-  Écopoint Espace pour déchetterie.

Rapport d'échelle entre le bâti et la future place



Stationnement



Plan de situation



Topographie



Place de la HEG



Axe principal, emprunté par les piétons, les vélos et les véhicules



Rupture dans la topographie du parc



Plan de situation



Espace libre et grands arbres de parc



Cheminement secondaire



Rue devant l'école de la Tambourine



Stationnement à proximité de l'école



Plan de situation



Cheminement arboré en limite de parcelle



Alignement de grands platanes



Rue avec stationnement en bataille



Trottoir, entre bâti et stationnement



Plan de situation



Rue avec stationnement longitudinal



Entrée du quartier



LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'approche participative s'est articulée autour de trois ateliers :

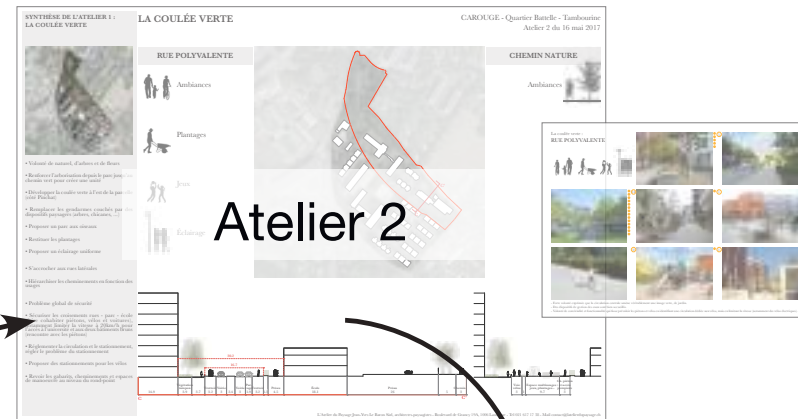
- 1 atelier participatif d'expression des attentes, des enjeux, et des contraintes.
- 1 atelier d'échange sur différentes orientations d'aménagement possibles.
- 1 atelier de restitution et de mise en perspective.

Il convient de saluer l'implication des différents acteurs du quartier, la qualité des débats et la convivialité de ces trois soirées. L'état d'esprit des participants traduit une forte volonté de valoriser les espaces extérieurs comme support d'un bien vivre collectif.

1. Paroles d'habitants : entendre les attentes et besoins des usagers



2. Exploration des scénarios d'aménagements : choisir des ambiances



3. Vers quels espaces extérieurs ? Compiler et synthétiser les informations



→ CHARTE

CALENDRIER

ATELIER 1	4 avril 2017	Paroles des habitants et des usagers	Durée : 2h15
ATELIER 2	16 mai 2017	Exploration des scénarios	Durée : 2h30
ATELIER 3	13 juin 2017	Vers quels espaces extérieurs ?	Durée : 2h15

OBJECTIFS

- Exprimer les besoins et volontés des usagers et des habitants pour les espaces extérieurs de leur quartier.
- Construire et concevoir un dessein pour le quartier avec une vision partagée par tous les acteurs concernés.
- Favoriser l'implication dans le projet de développement du quartier et l'acceptation des projets à venir par tous.

ORGANISATEURS

Maîtrise d'ouvrage :

- DALE - République et Canton de Genève
- Service de l'urbanisme - Ville de Carouge
- Service des affaires sociales - Ville de Carouge

Mandataire - architectes paysagistes :

- L'Atelier du Paysage Jean Yves Le Baron Sàrl

PARTICIPANTS

- Représentants de l'association du quartier de la Tambourine
- Représentants de la maison de quartier de Carouge (MQ)
- Représentants du contrat de quartier de la Tambourine
- Représentants de la Haute École de Gestion HEG
- Représentants de l'Université de Genève UNIGE
- Habitants
- Propriétaires

Le premier atelier du 4 avril 2017 s'est déroulé dans les locaux de l'école de la Tambourine avec les habitants et usagers du quartier ainsi que les mandataires et les représentants du DALE et de la ville de Carouge. L'objectif était de présenter le contexte et les attendus de l'étude aux participants et de les faire réfléchir aux différents usages et à l'image qu'ils souhaitaient développer pour leur quartier.

Déroulement de l'atelier

Introduction : Objectifs de la révision du PLQ.

Contexte du site de Battelle-Tambourine et objectifs de l'étude.

Constitution de 4 tables de travail, réflexions et discussions sur les usages et l'image pour 4 thématiques :

- Le parc
- La coulée verte
- La place
- Les rues

Annotation des remarques et réflexions sur des post-it en tant que base pour les aménagements futurs.

Mise en commun et synthèse pour chaque thème.

Ce premier atelier a permis de mettre en évidence les différentes attentes, préoccupations et aspirations des habitants du quartier.



Carouge - quartier Battelle - Tambourine

Paroles des habitants et des usagers

La place

Quels usages pour la place?

Quelle image pour ce lieu?



26

Extrait du document présenté lors du premier atelier

La place

- Penser la place comme un espace unificateur pour le quartier, créant le lien entre le bas et le haut du quartier
- Développer des commerces de proximité : café associatif, épicerie, ateliers, locaux associatifs
- Créer de l'animation, notamment avec des bancs (en face-à-face, pas alignés)
- Penser la place pour les rassemblements, forum ou théâtre
- Volonté de naturel, image verte et pas uniquement minérale
- Proposer des arbres non alignés et un grand arbre qui servira de repère
- Éviter le bétonnage, proposer plutôt un sol perméable
- Amener de l'eau, une fontaine
- Sécuriser la place, apporter de l'éclairage
- Rendre la place accessible à tous
- Éviter les nuisances, notamment sonores



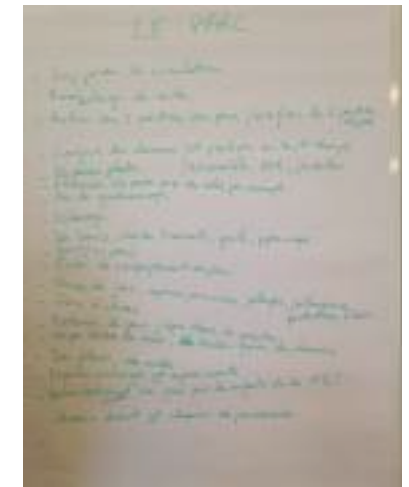
La coulée verte

- Volonté de naturel, d'arbres, de fleurs
- Renforcer l'arborisation depuis le parc jusqu'au Chemin Vert pour créer une unité
- Restituer les plantages
- Proposer un éclairage uniforme
- S'accrocher aux rues latérales
- Hiérarchiser les cheminements en fonction des usages
- Sécuriser les croisements, rues et faire cohabiter piétons, vélos, deux-roues motorisés et voitures
- Réglementer la circulation et le stationnement
- Proposer des stationnements pour les vélos
- Revoir les gabarits, cheminements et espaces de manœuvre au niveau du rond-point devant l'école



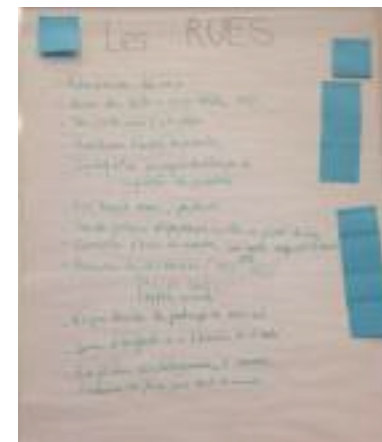
Le parc

- Volonté d'un parc naturel, davantage arboré
- Éviter le goudronnage
- Proposer des équipements tels que bancs, chaises, transats, terrain de pétanque, barbecues, tables de pique-nique, points d'eau à boire, stationnements pour vélos, équipements sportifs, parc à chiens, jeux... mais éviter le suréquipement
- Prolonger le parc jusque dans le quartier
- Unifier les deux parties du parc : supprimer la circulation pour les véhicules, remblayer la route, aplanir les espaces, tout en atténuant la pente
- Hiérarchiser les cheminements et les rendre praticables en tout temps et accessibles
- Développer une liaison entre le parc et le chemin de Pinchat
- Penser à l'accès logistique de la maison de quartier
- Apporter de l'éclairage



Les rues

- Améliorer l'entrée du quartier
- Renommer les rues
- Intégrer de façon paysagère l'écopoint, question des poubelles
- Remplacer les poteaux et gendarmes couchés par des arbres
- Proposer des trottoirs confortables et accessibles à tous
- Proposer des voies de mobilité douce, des sites propres
- Rendre le quartier accessible uniquement aux usagers et résidents
- Assurer l'accès pour les livraisons (maison de quartier, espace de vie enfantine et haute école de gestion), les cars et le dépose-minute
- Ne pas limiter les parkings en sous-sols
- Empêcher le stationnement sauvage tout en assurant un nombre de place suffisant pour répondre aux besoins du quartier



Cet atelier consiste, sur la base des données recueillies, à explorer et évaluer des scénarios d'aménagement. Il s'agit de spatialiser un programme d'aménagement qui répond aux attentes du site et des habitants.

Déroulement de l'atelier

Introduction

Pour chaque thématique spatiale (parc, place, coulée verte et rues) :

- Rappel des volontés et remarques de l'atelier 1
- Présentation d'une planche avec plan et coupes de l'existant et scénarios d'aménagements envisagés
- Mise en place de 2/3 gommettes par personne sur des images de références classées par thèmes : arborisation, cheminements, mobilier, équipements... pour chaque thématique
- Discussions et réactions des usagers et habitants par rapport aux éléments présentés
- Synthèse collective

Les images références ayant le plus de gommettes seront choisies pour illustrer la charte paysagère, comme étant les plus représentatives des volontés exprimées par les usagers et habitants du quartier.



SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 : LA PLACE

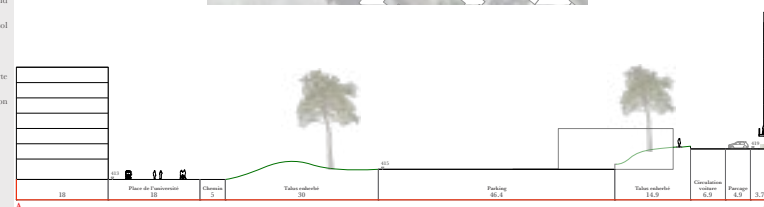


- Penser la place comme un espace unificateur pour le quartier, créant le lien entre le bas et le haut du quartier
- Développer des commerces de proximité : café ou café associatif, épicerie, ateliers, locaux associatifs
- Créer de l'animation, notamment avec des bancs en face-à-face, pas alignés
- Proposer une place pour tous
- Tenir la place pour les rassemblements, forum ou théâtre
- Volonté de naturel, image verte et pas uniquement minérale
- Conserver les arbres existants si possible
- Proposer des arbres non alignés et un grand arbre qui servira de repère
- Éviter le bétonnage, proposer plutôt un sol perméable
- Amener de l'eau, une fontaine
- Délimiter la place, tout en la gardant ouverte vers toutes les directions
- Intégrer le devant de la haute école de gestion dans la place
- Reconsidérer les grosses buttes
- Apporter de l'éclairage
- Sécuriser la place, penser à la surveillance
- Rendre la place accessible à tous
- Éviter les nuisances, notamment sonores

LA PLACE



CAROUGE - Quartier Battelle - Tambourine Atelier 2 du 16 mai 2017



La place

- Préférence pour une image verte
- Volonté que la place soit densément arborée, ombragée, sous forme d'un mail qui ne soit pas nécessairement ordonnancé
- Les images traduisent une sobriété d'aménagement et de revêtement ainsi qu'une volonté de pouvoir « habiter » sous les arbres
- Les participants plébiscitent le principe de la « fontaine sèche » à travers des jets d'eaux ludiques
- Plutôt qu'une fontaine ou une pataugeoire, l'eau en mouvement doit animer la place
- Les participants orientent le choix vers un mobilier ludique et polyvalent, propice à diverses appropriations : assis, allongés, tables et favorable à des regroupements plutôt que des assises solitaires
- Volonté que la place offre un bon niveau d'éclairage
- Les matériaux perméables de parc sont privilégiés



La coulée verte

- Forte volonté exprimée que la circulation centrale amène véritablement une image verte, de jardin
- Des dispositifs de gestion des eaux sont bien accueillis
- Volonté de convivialité et fonctionnalité qui fasse prévaloir les piétons et vélos en identifiant une circulation dédiée aux vélos, mais en limitant la vitesse (notamment des vélos électriques)
- Lors de la discussion, les participants expriment que l'aménagement d'un petit espace de jeu en lien avec l'école serait pertinent. Les plantages ne sont pas non plus à exclure, en complément si besoin selon le traitement extérieur qui pourra être développé
- L'éclairage privilégiera une échelle piétonne plutôt qu'un éclairage trop routier
- Confirmation de la volonté d'un aménagement simple et naturel, privilégiant la promenade et l'arborisation, sans trop d'équipements, hormis quelques bancs pour le repos



Le parc

- Report du cheminement principal plus à l'ouest, sous les arbres
- Volonté exprimée d'assurer une liaison ample et confortable pour tous : personnes à mobilité réduite, possibles vélos. Les vélos et piétons peuvent emprunter le même itinéraire, en limitant le risque de conflit
- Les participants apprécient le dallage de revêtement aménagé. Sa conservation pourrait être étudiée
- Le parc doit être appréhendé comme un espace de promenade et de détente
- Langage plutôt naturel, libre et simple, mais facile d'entretien et propre
- Des jeux ou équipements complémentaires tels que des tables de ping-pong ne sont pas à exclure, mais le souhait partagé est de ne pas trop équiper le parc.
- Des espaces de rencontre favorables aux regroupements et à la convivialité : un espace pique-nique, grillade, espace transat
- Volonté de privilégier des espaces ouverts, libres et polyvalents : sous la forme de grandes pelouses sans trop d'équipements



Les rues

- Les stationnements vélos sont souhaités plutôt couverts, sans nécessairement être fermés. La discussion porte sur le nombre de stationnements à prévoir et la distribution dans le quartier
- Volonté de dissimuler au mieux les espaces poubelles
- L'implantation d'un éco-point avec conteneurs enterrés est évoquée. La charte paysagère identifiera des espaces dédiés et des principes d'intégration paysagère, sans prétendre répondre au fonctionnement de la gestion des déchets en respectant les référentiels de la ville applicables et en considérant les manœuvres pour le ramassage
- L'éclairage privilégiera une échelle piétonne plutôt qu'un éclairage trop routier



Le dernier atelier participatif permet de formaliser et de valider les lignes directrices de la charte, de synthétiser, préciser et communiquer les qualités paysagères attendues pour l'ensemble du quartier et d'assurer une cohérence d'ensemble dans l'aménagement des espaces extérieurs.

Déroulement de l'atelier

Introduction

Présentation des lignes directrices :

- Plan d'ensemble
- Cartographie des usages
- Mobilité douce et mobilité TIM
- Arborisation
- Éclairage

Présentations des scénarios d'aménagement :

- Les rues
- La coulée verte
- La place
- Le parc

Réactions et discussions sur les lignes directrices et propositions d'aménagements

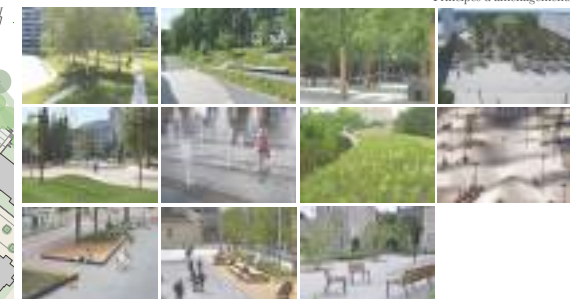
Remarques complémentaires des usagers et habitants afin d'enrichir le projet



LA PLACE



Principes d'aménagements

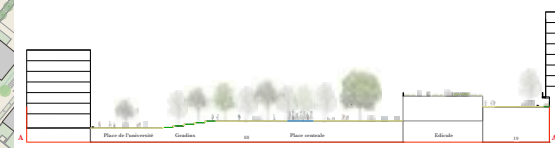


OBJECTIFS

- Donner une image verte à la place et un caractère de parc
- ...
- ...

TRADUCTION DANS L'AMÉNAGEMENT

- Place densément arborée
- ...
- ...



La place

- Éviter une partition entre l'esplanade de la HEG et la place «publique», privilégier une place unitaire (dans le respect des contraintes et des besoins de l'école)
- Verdir l'esplanade devant la HEG dans une continuité de la place (dans le respect des contraintes et des besoins de l'école)
- Intégrer une terrasse de la cafétéria autour de l'arbre, une terrasse perméable pour assurer la viabilité de l'arbre
- Mise en place d'une gestion différenciée sur les espaces extérieurs de la HEG pour préserver des orchidées sauvages
- Intégrer les espaces de contact avec l'Uni et ses contraintes
- Possibilité d'aménagements provisoires
- Ruchers



La coulée verte

- Formuler des recommandations pour les cours privatives
- Développer le thème de verger tout le long de la coulée verte
- Espace de jeu, de passage et de rencontres
- Pas de barrières (Sauf pour des plantages, le cas échéant)
- Installer une station «velib» et un emplacement mobility
- Vélos en site propre



Le parc

- Étudier la mise en place d'un Agorespace, ping-pong, espace sportif, parcours vitalité, terrain de pétanque derrière l'UNI
- Assurer l'accessibilité PMR, poussettes, valises, roulettes sur le chemin principal
- Intégrer un parc à chiens (surface ? localisation ?)
- Proposer des espaces ombragé, avec des bancs



Les rues

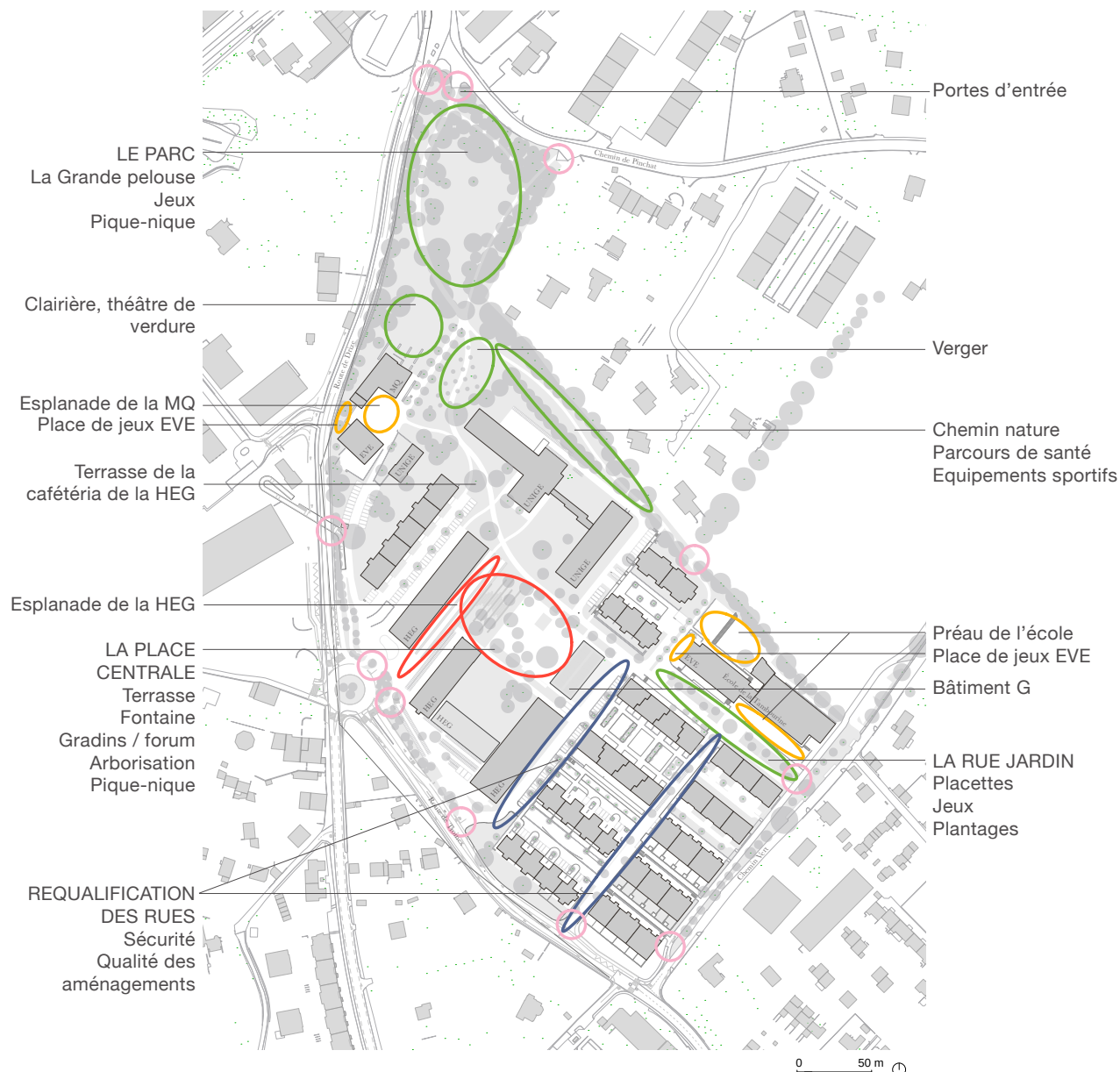
- Pour la rue Tambourine V3 :
 - Renforcer la sécurité
 - Vérifier le report des places extérieures (deux-roues motorisés et voitures), où ? comment ?
 - Étudier l'installation d'une barrière, plutôt à l'entrée de la rue
- Possibilité de réserver des places sur le Chemin Vert ?
- Ecopoint, prévoir un espace de conteneur intégré et camouflé
- Pour la rue Tambourine V2 : étudier un trottoir côté aval



LIGNES DIRECTRICES



Sur la base des discussions menées lors des ateliers participatifs, l'étude des aménagements extérieurs compile les données récoltées pour établir des recommandations d'aménagements en accord avec la volonté des usagers et habitants du quartier Battelle-Tambourine.

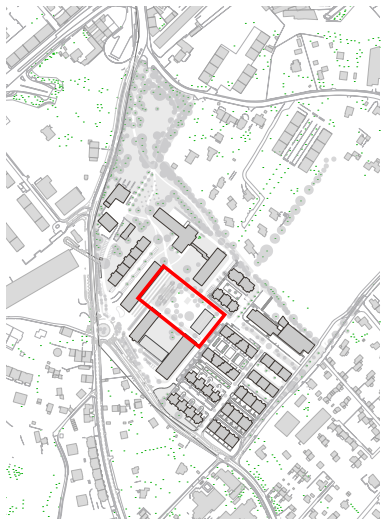


Les usages dans le quartier de Battelle-Tambourine sont divers et variés : détente, jeux, promenade, lieux de rassemblement, plantages, terrasse.... Cette diversité d'usages anime le quartier et renforce la cohésion sociale.

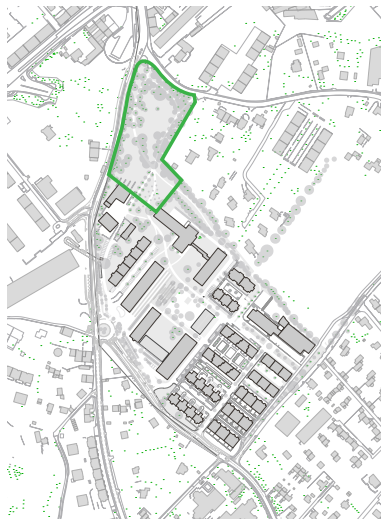
Une complémentarité des usages et des réflexions à l'échelle du quartier dans son ensemble, permettent d'identifier un lieu pour chaque usage et un usage pour chaque lieu. Cette approche est retranscrite à travers les fiches thématiques ci-après.

FICHES THÉMATIQUES

La place centrale



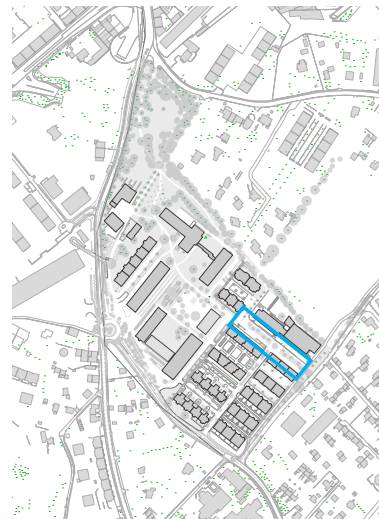
Le parc de Battelle



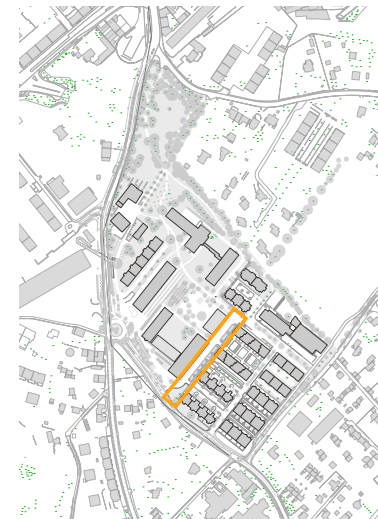
Le chemin nature



La rue jardin



Rue Tambourine V2



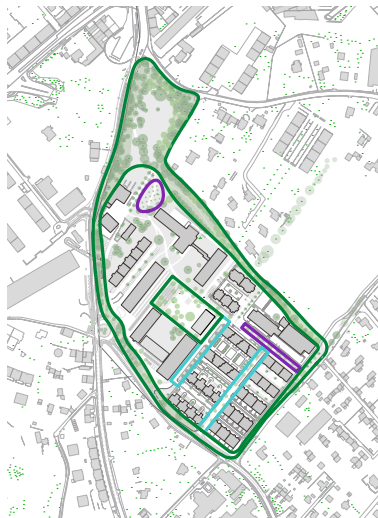
Rue Tambourine V3



Bâtiment G



Arborisation



Mobilité douce



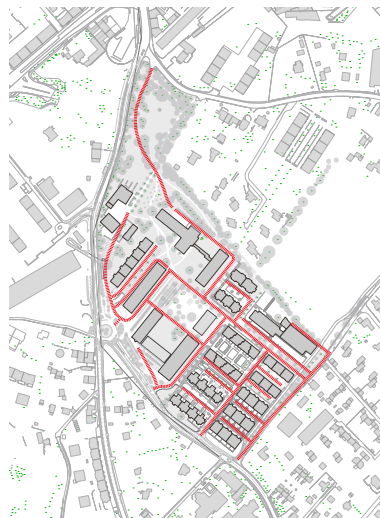
Mobilité TIM



Revêtements



Accès pompiers aux bâtiments



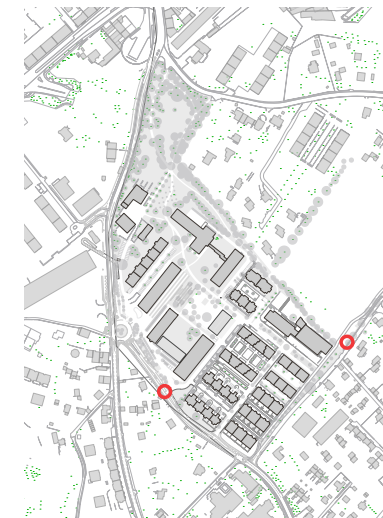
Gestion de l'eau



Biodiversité



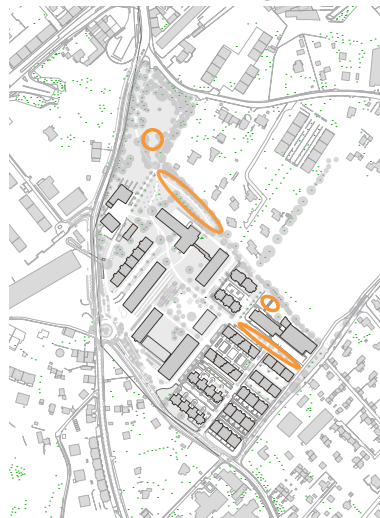
Eco-points



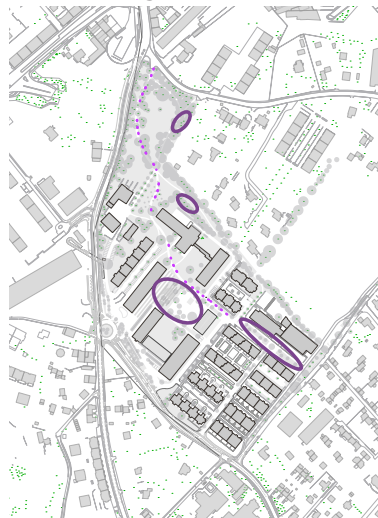
Plantages



Places de jeux multi-âge



Mobilier d'agrément



Éclairage



Les présentes fiches fixent les objectifs d'aménagement et leurs traductions de manière impérative (◆) ou indicative (◇).

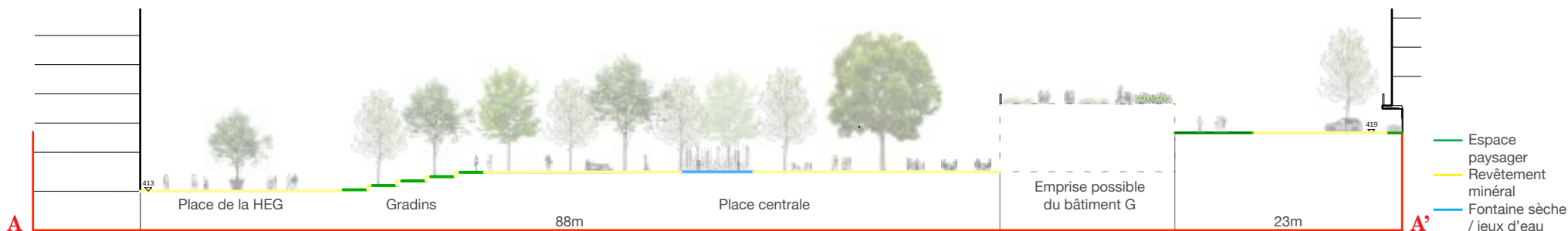
Objectifs :

- ◆ Créer un cœur de quartier vivant, animé et appropriable
- ◆ Contribuer à une image verte, avec des transitions paysagères et arborisées
- ◆ Donner un espace contenu avec des limites définies, à l'échelle du quartier, et ouvert sur les quartiers environnants
- ◆ Donner un caractère polyvalent sans créer un espace complètement vide.

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Privilégier les matériaux naturels et les revêtements perméables
- ◆ Arboriser la place
- ◇ Préférer une arborisation dense et sous forme libre, sans alignements
- ◆ Mettre en place une fontaine, type fontaine sèche, du mobilier ludique, des gradins, un espace pique-nique, une terrasse pour le bâtiment G, ...
- ◆ Aborder la gestion des niveaux avec des talus et des gradins jardinés pour créer un aménagement ludique, esthétique et confortable
- ◇ Étudier la possibilité d'un arbre repère

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



LA PLACE CENTRALE

Principes d'aménagement



Place verte



Jeux d'eau ludiques

Objectifs :

- ◆ Supprimer la césure de la route
- ◆ Assurer une liaison ample et confortable pour tous: personnes à mobilité réduite, vélos
- ◆ Travailler l'accroche et les accès au Rondeau et au chemin de Pinchat
- ◆ Privilégier des espaces ouverts et naturels, libres et polyvalents, sans excès d'équipements et permettant une diversité d'usages : jeux de ballons informels, pique-nique...
- ◆ Offrir des espaces de jeux simples, naturels, pour tous les âges
- ◆ Anticiper un renouvellement du patrimoine arboré
- ◆ Instaurer un poumon vert et des gradations de parc
- ◇ Favoriser l'appropriation des habitants

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Aplanir le parc pour permettre une diversité d'usages et d'appropriation
- ◆ Consolider l'arborisation d'essences majeures de parc
- ◆ Privilégier une palette végétale indigène avec des strates arbustives et herbacées au niveau des franges végétales
- ◆ Mettre en place une grande pelouse, sans trop d'équipements
- ◆ Conserver la polyvalence d'usages
- ◆ Utiliser des matériaux naturels
- ◆ Prendre en compte l'interface avec le BHNS
- ◇ Étudier la mise en place d'une canisette
- ◇ Installer des dispositifs écologiques pour la faune

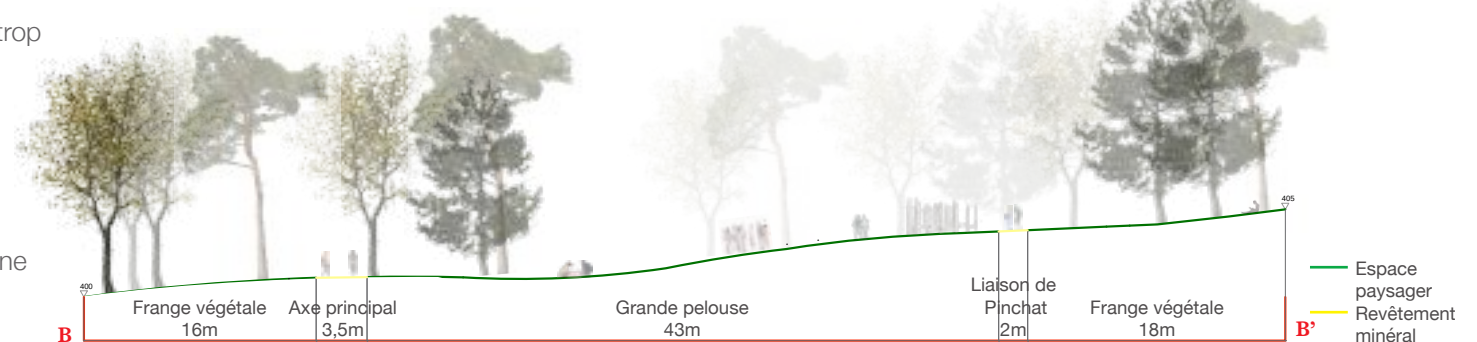
Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



Grande pelouse, espace libre



Axe majeur, vélos et piétons



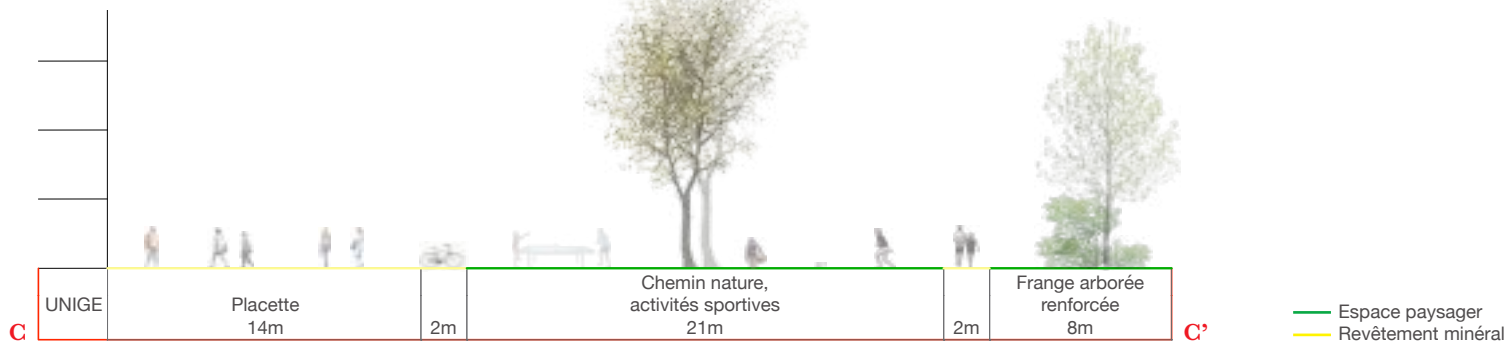
Objectifs :

- ◆ Offrir un itinéraire de promenade dans une ambiance naturelle et ombragée, complémentaire de l'axe central
- ◆ Consolider la liaison de mobilité douce sur la frange du quartier et l'accroche depuis les futurs quartiers à l'est
- ◆ Conforter la ceinture arborée, en particulier côté Pinchat

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Étudier la mise en place d'équipements sportifs derrière les bâtiments de l'UNIGE (parcours vitalité, fitness, ping-pong, ...) au profit de la réduction de l'emprise du parking actuel
- ◆ Privilégier un revêtement perméable et un éclairage modéré de jalonnement
- ◆ Renforcer la valeur environnementale, refuge à faune, prairies extensives, renforcement du cordon arbustif et arboré, essences indigènes
- ◆ Assurer la bonne cohabitation des piétons et des vélos avec le passage occasionnel de véhicules

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



Chemin nature



Éclairage

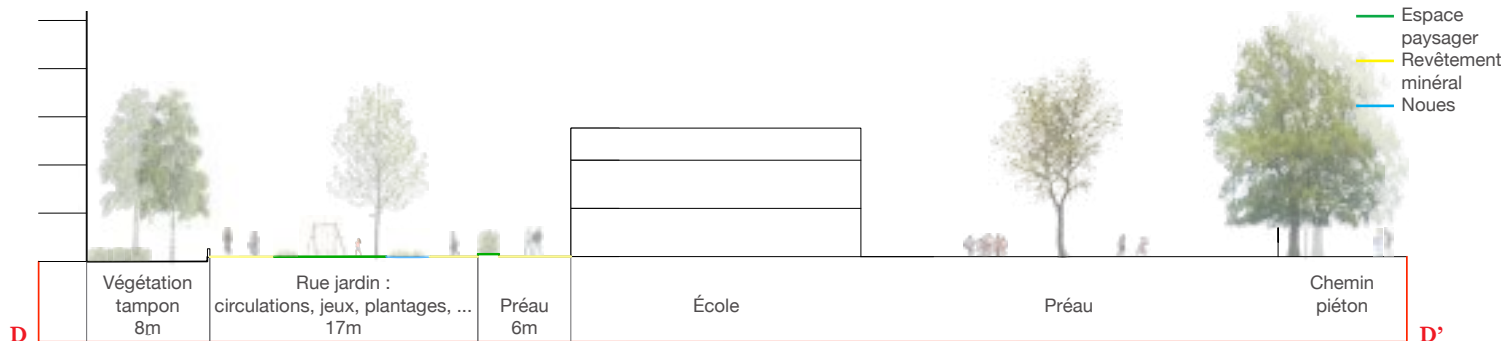
Objectifs :

- ◆ Requalifier la rue en espace à destination des modes doux et reconnaître la continuité de l'axe central
- ◆ Créer un lieu de vie convivial, en lien avec le groupe scolaire
- ◆ Apporter une image verte
- ◆ Assurer le rôle d'articulation :
 - Accroche Chemin Vert
 - Parvis du groupe scolaire
 - Connexion chemin nature

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Rechercher de petits espaces de rencontre et de convivialité : placettes, plantages dans la rue jardin
- ◆ Proposer une place de jeux
- ◆ Privilégier des matérialités à résonance piétonne, renvoyer une image de parc
- ◆ Assurer la bonne cohabitation des piétons et des vélos avec le passage occasionnel de véhicules
- ◆ Offrir un espace de rencontre à la sortie des écoles
- ◆ Intégrer des arbres fruitiers

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



Axe central et traitement paysager



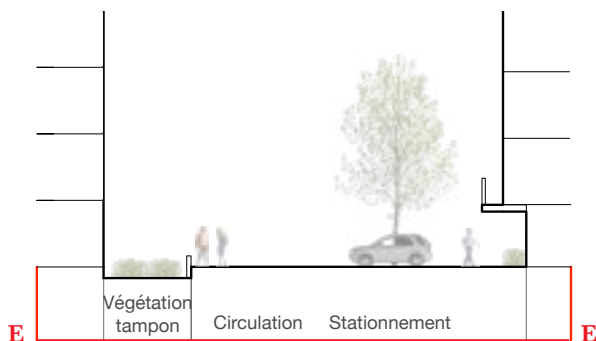
Placettes

Objectifs :

- ◆ Remettre les modes doux au cœur des rues, développer une qualité paysagère et une fonctionnalité en terme de partage de l'espace
- ◆ Renforcer la sécurité
- ◆ Limiter la vitesse dans la rue afin de concilier les différents modes de transport
- ◆ Garantir les places de stationnement prévues dans le PLQ

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Assurer la continuité des liaisons douces
- ◆ Végétaliser les rues
- ◆ Garantir les accès aux différentes pièces urbaines et aux parkings (giration), rendre possible le croisement des voitures et le rebroussement
- ◆ Étalir un contrôle d'accès vers la place et l'école
- ◆ Clarifier les espaces de stationnement
- ◆ Assurer un éclairage suffisant
- ◇ Identifier un espace de parvis devant le bâtiment G (dégagement visuel)
- ◇ Identifier l'entrée du quartier par un marquage au sol
- ◇ Marquer au sol la prévalence des piétons et des vélos



Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif

RUE TAMBOURINE V2 Principes d'aménagement



Revêtement semi-perméable pour le stationnement



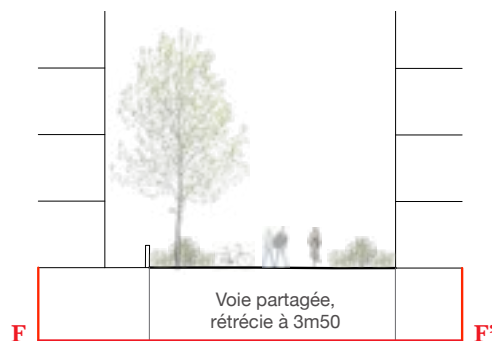
Végétalisation des rues

Objectifs :

- ◆ Remettre les modes doux au cœur des rues, une qualité paysagère et une fonctionnalité en terme de partage de l'espace
- ◆ Limiter la vitesse dans la rue afin de concilier les différents modes de transport
- ◆ Garantir les places de stationnement prévues dans le PLQ
- ◆ Renforcer la sécurité

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Réduire le gabarit des chaussées
- ◆ Mettre en place des stationnements vélos et deux roues
- ◆ Végétaliser les rues
- ◆ Étudier la possibilité d'installer un contrôleur d'accès dès l'entrée de la rue Tambourine V3, accessible pour les ayants droits
- ◆ Restituer une place de jeux dans la rue jardin et/ou dans le parc
- ◆ Garantir les accès aux différentes pièces urbaines et aux parkings (giration), rendre possible le croisement des voitures et le rebroussement
- ◆ Assurer un éclairage suffisant
- ◇ Marquer au sol la prévalence des piétons et vélos



Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif

RUE TAMBOURINE V3 Principes d'aménagement



Parcages couverts pour vélos



Voie partagée et traitement paysager

Objectifs :

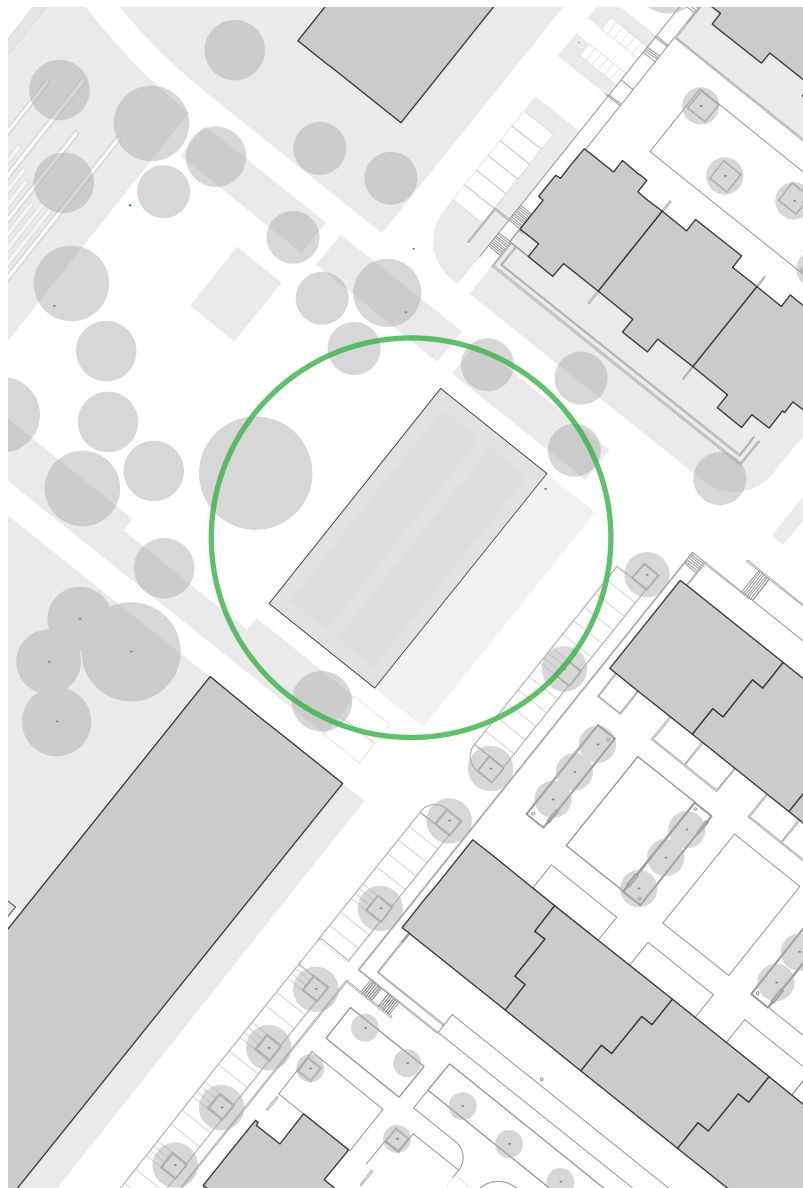
- ◆ Limiter l'impact visuel du bâtiment
- ◆ Créer un lieu public, de centralité pour le quartier
- ◆ Créer un lieu convivial de rencontres et de cohésion sociale
- ◆ Appuyer l'installation d'un petit commerce ou de locaux pour les habitants et usagers du quartier : café ou café associatif, petite restauration, salon de thé, boulangerie, épicerie, kiosque à journaux, bancomat, ateliers, locaux associatifs, ...
- ◆ Appuyer la volonté d'un toit vert

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Respecter la hauteur maximale en R+1 donnée par le PLQ
- ◆ Favoriser l'interface avec la place centrale, mettre en place une terrasse semi-abritée
- ◆ Proposer un toit-jardin avec une appropriation possible (plantages, toiture terrasse végétalisée, ...)
- ◆ Étudier l'ancrage dans le terrain, les niveaux haut et bas
- ◆ Intégrer des WC publics, accueillants et accessibles en tout temps
- ◇ Privilégier une transparence du bâtiment
- ◇ Privilégier un parvis végétal côté rue, éviter l'effet couloir

Des équipements sportifs, culturels ou scolaires ne sont pas envisagés pour le bâtiment G.

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



Toiture végétalisée



Plantages en toiture



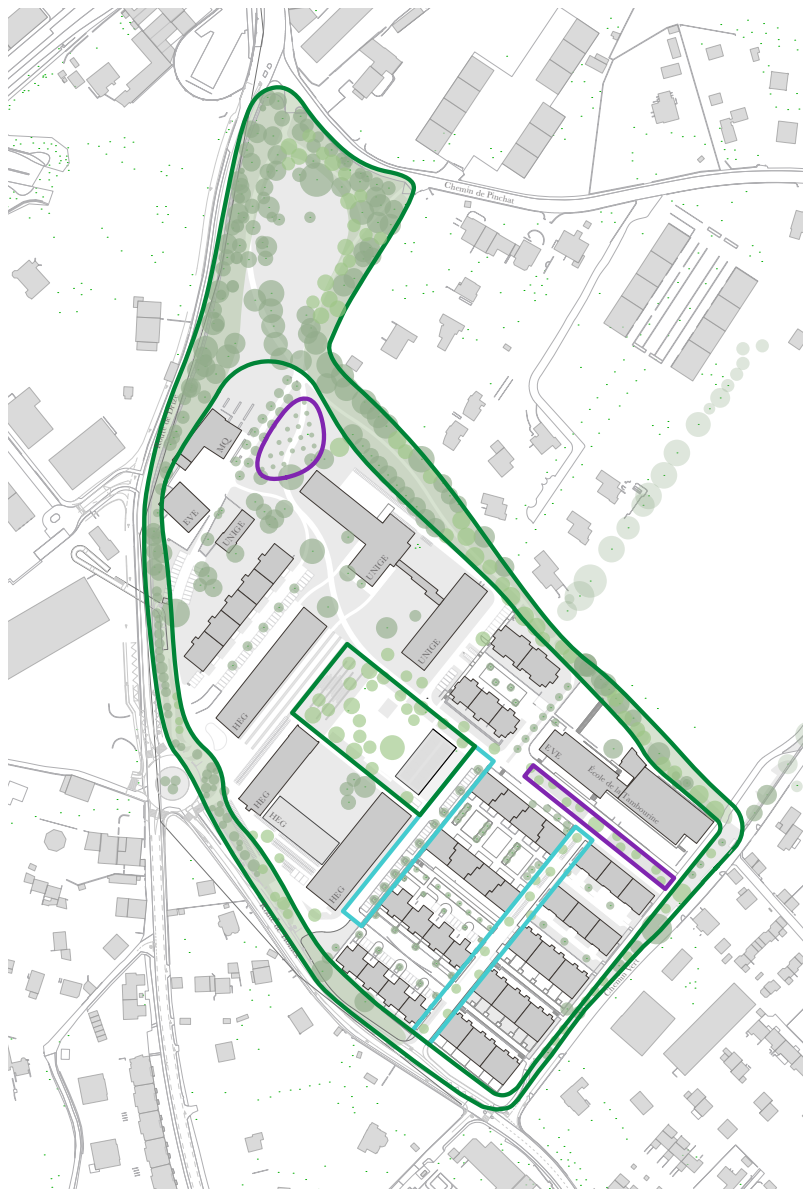
Interface avec la place centrale

Objectifs :

- ◆ Conserver et consolider les grands arbres de parc et les franges arborées qui enveloppent le quartier
- ◆ Conforter le maillage écologique existant et les corridors écologiques
- ◆ Viser une densité et une image arborée sur l'ensemble du quartier : ombrages, régulation thermique et climatique

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Favoriser la végétation indigène ainsi qu'une palette végétale arborée à l'échelle du construit et diversifiée : tilleul, érable, charme, chêne, frêne, fruitier haute-tige, variétés anciennes, ...
- ◆ Appuyer la plantation d'arbres de façon libre et diffuse, à l'inverse d'une configuration orthonormée
- ◆ Garantir la pérennité et le bon développement des végétaux : dimensions généreuses des fosses de plantation en pleine terre (10 m³ minimum)
- ◇ Varier les ambiances de sous-bois avec strates basses tantôt arbustives tantôt herbacées
- ◇ Mettre en place une gestion différenciée pour les espaces extérieurs
- ◇ Combiner masses et cordons arborés, grands arbres solitaires, mails
- ◇ Privilégier les arbres fruitiers pour une image de rue jardin



- Arbres existants
- Arborisation renforcée (arbres indigènes et fruitiers)
- Ceinture arborée
- Arborisation à dominante indigène et grands arbres de parc
- Arborisation à dominante fruitière
- Arborisation des rues

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif

Objectifs :

- ◆ Faciliter et sécuriser l'usage des vélos dans l'ensemble du quartier
- ◆ Autoriser les vélos, avec une vocation de partage de l'espace, à aller partout
- ◆ Identifier la circulation vélo sur l'axe central par un itinéraire vélo protégé
- ◆ Intégrer des dispositifs de sécurité et de modération de la vitesse pour les voitures
- ◆ Privilégier des cheminements confortables et continus
- ◆ Supprimer les voitures dans le parc (hors véhicules d'entretien et de secours), selon le PLQ

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Identifier, par l'aménagement de l'espace, la vocation piétonne et les modes doux : revêtement, marquage, mobilier, gabarit
- ◆ Être attentif à la séparation vélos/piétons : vélos en site propre, marquage au sol, etc... pour assurer la sécurité des usagers
- ◆ Cheminements doux traités comme des chemins de parc, associant revêtements durs et revêtements perméables (concassés naturels) et en cohérence avec les cheminements existants (tracé, matérialité) dans une vision unitaire du quartier
- ◆ Se coordonner avec le référentiel de la commune et la stratégie communale en matière de vélos
- ◆ Accompagner les chemins par un balisage lumineux
- ◆ Répartir les stationnements vélos sur l'ensemble du quartier, près des entrées, selon les besoins identifiés dans le cadre du volet mobilité

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



Axe majeur, vélos en site propre

- ● ● ● ● Axe de mobilité douce en dehors du PLQ
- ● ● ● ● Axe majeur de mobilité douce
- ● ● ● ● Cheminements piétons, promenades de desserte
- Places vélos

Objectifs :

- ◆ Réduire l'emprise des véhicules motorisés sur le quartier, au profit des modes doux
- ◆ Contrôler le stationnement conformément au PLQ
- ◆ Assurer l'accessibilité de l'ensemble du quartier aux véhicules de livraisons et de secours
- ◇ Offrir une image soignée, verte, dès l'entrée du quartier

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Reconnaître par l'aménagement (revêtements, bordures, végétation, ...) une image de parc habité et la prévalence des modes doux
- ◆ Limiter la vitesse dans l'ensemble du quartier selon le PLQ
- ◆ Diminuer le gabarit des chaussées
- ◆ Aménager qualitativement des entrées : lecture des seuils
- ◆ Intégrer les dispositifs de contrôle d'accès (barrières, bornes d'accès) et de modération de la vitesse
- ◆ Assurer le confort et l'accessibilité des TIM aux parkings
- ◆ Optimiser les emprises des revêtements imperméables et des enrobés noirs en particulier
- ◇ Raisonner dans une stratégie de réduction des îlots de chaleur : places de parcs végétalisés, concassés naturels, arborisation, optimisation des gabarits

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



- Places de parc
- Places deux-roues motorisés
- Circulation TIM
- ... Circulation ayants-droit
- Barrière ou borne et contrôle d'accès
- ▲ Accès parking

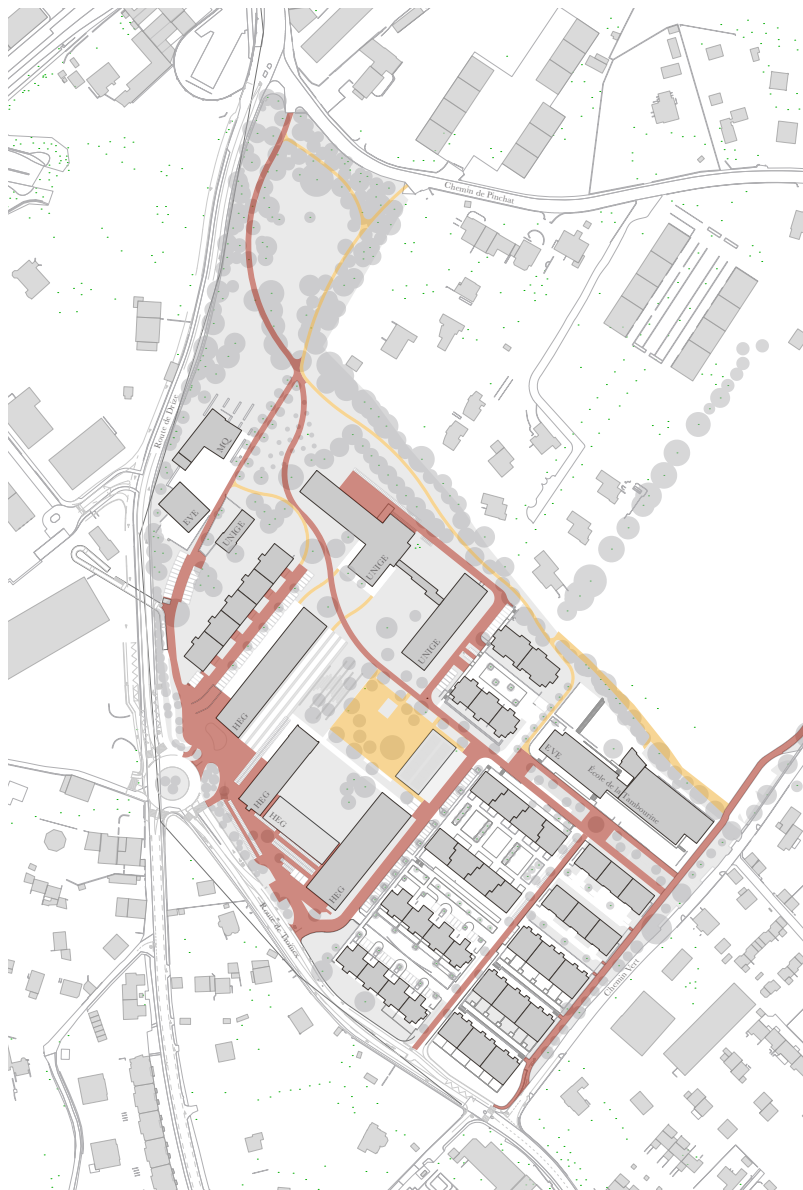
Objectifs :

- ◆ Diversifier la nature des revêtements selon le contexte et l'usage, tout en assurant une continuité et une cohérence sur l'ensemble du quartier
- ◆ Assurer une image qualitative de parc, des aménagements extérieurs
- ◆ Promouvoir les revêtements perméables et l'infiltration des eaux de ruissellement
- ◆ Identifier la vocation piétonne des circulations et la prévalence des modes doux, y compris pour les surfaces carrossables et éviter une lecture routière
- ◆ Assurer la sécurité et le confort des personnes à mobilité réduite, poussettes, trottinettes...
- ◇ Limiter le coût d'entretien des sols au maximum
- ◇ Garder une trace historique de l'évolution des aménagements extérieurs

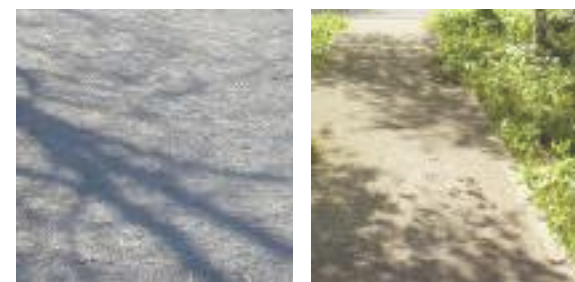
Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Conserver ponctuellement le revêtement existant en opus incertum pour les cheminements doux
- ◆ Privilégier pour la palette de revêtements des déclinaisons de bétons coulés en place (ex, bétons bouchardés, grenailés, sablés...), pavages et revêtements concassés
- ◆ Limiter l'emploi d'enrobé noir renvoyant à une lecture routière des aménagements extérieurs
- ◆ Prévoir des revêtement perméables type revêtements concassés naturels, pour les cheminements piétons, la place et les stationnements
- ◇ Prendre en compte la facilité de nettoyage, la résistance au déverglaçage et la «réparabilité» des revêtements
- ◇ Privilégier des matériaux locaux

Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



Revêtement minéral dur : béton lisse et désactivé



Revêtement perméable : gravillon, concassé

- Revêtement piéton
- Revêtement carrossable

Objectifs :

- ◆ Assurer la desserte et l'accès par la route de Troinex et le Chemin Vert
- ◆ Garantir l'accessibilité aux bâtiments pour les véhicules de secours selon les normes en vigueur applicables (largeurs, dégagements...)

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Respecter les besoins normalisés en matière d'accessibilité des secours
- ◇ Optimiser les emprises et privilégier les surfaces vertes (sur-largeurs en gravier-gazon)



Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif

Objectifs :

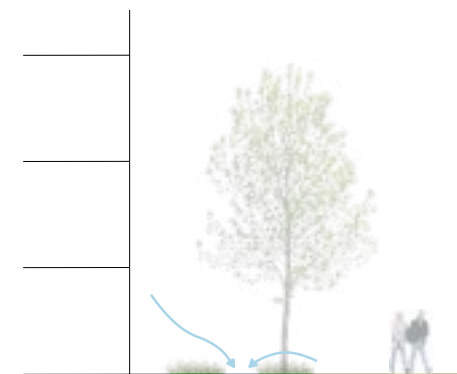
- ◆ Gérer les eaux de surface par rétention et infiltration
- ◆ Se servir de l'eau comme un élément structurant des aménagements
- ◆ Utiliser l'eau dans la composition et l'animation de l'espace public
- ◇ Sensibiliser aux enjeux liés à l'eau comme ressource et régulateur thermique
- ◇ Utiliser le potentiel ludique et esthétique de l'eau
- ◇ Créer des espaces tampons humides limitant l'accessibilité aux façades
- ◇ Limiter les surcharges du réseau d'eaux claires par la récolte des eaux de surface

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Gérer la récolte des eaux pluviales par de petites unités de rétention d'eau paysagères : noues plantées, dépressions de terrain, bassins, rigoles, zones d'infiltration
- ◆ Respecter les impératifs de sécurité (faible profondeur) et de salubrité (traitement biologique par les plantes)
- ◆ Favoriser une végétation supportant les inondations permanentes ou temporaires



Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif



Objectifs :

- ◆ Inscrire le quartier dans le maillage vert existant pour assurer et développer des corridors écologiques
- ◆ Favoriser la biodiversité au sein du quartier
- ◆ Etablir un plan d'entretien avec une stratégie de gestion différenciée pour l'ensemble des espaces paysagers

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Diversifier les milieux et les ambiances (strates herbacées, arbustives, arborées, prairies, fruitiers, noues végétalisées, ...)
- ◆ Privilégier la plantation de végétaux à caractère indigène et en provenance de pépinières locales
- ◆ Promouvoir la gestion extensive (prairies en «fleur de foin» pour les surfaces herbacées, ...)
- ◆ Favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement (pas de traitement chimique, ...)
- ◇ Implanter des refuges pour la faune (ruches, hôtels à insectes, nichoirs, ...)



Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif

Objectifs :

- ◆ Intégrer une gestion fonctionnelle et discrète des différents déchets, assurer le tri sélectif
- ◆ Assurer l'accessibilité aux camions de ramassage
- ◇ Disposer les éco-points selon les facilités de dépose des ordures : optimisation des distances à parcourir

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Disposer et regrouper les éco-points à l'entrée du quartier pour faciliter le ramassage
- ◆ Intégrer ces aménagements au concept des espaces ouverts, avec un dispositif d'accompagnement paysager (filtre végétal)
- ◆ Respecter les prescriptions et les référentiels des services chargés de la gestion des déchets et du ramassage



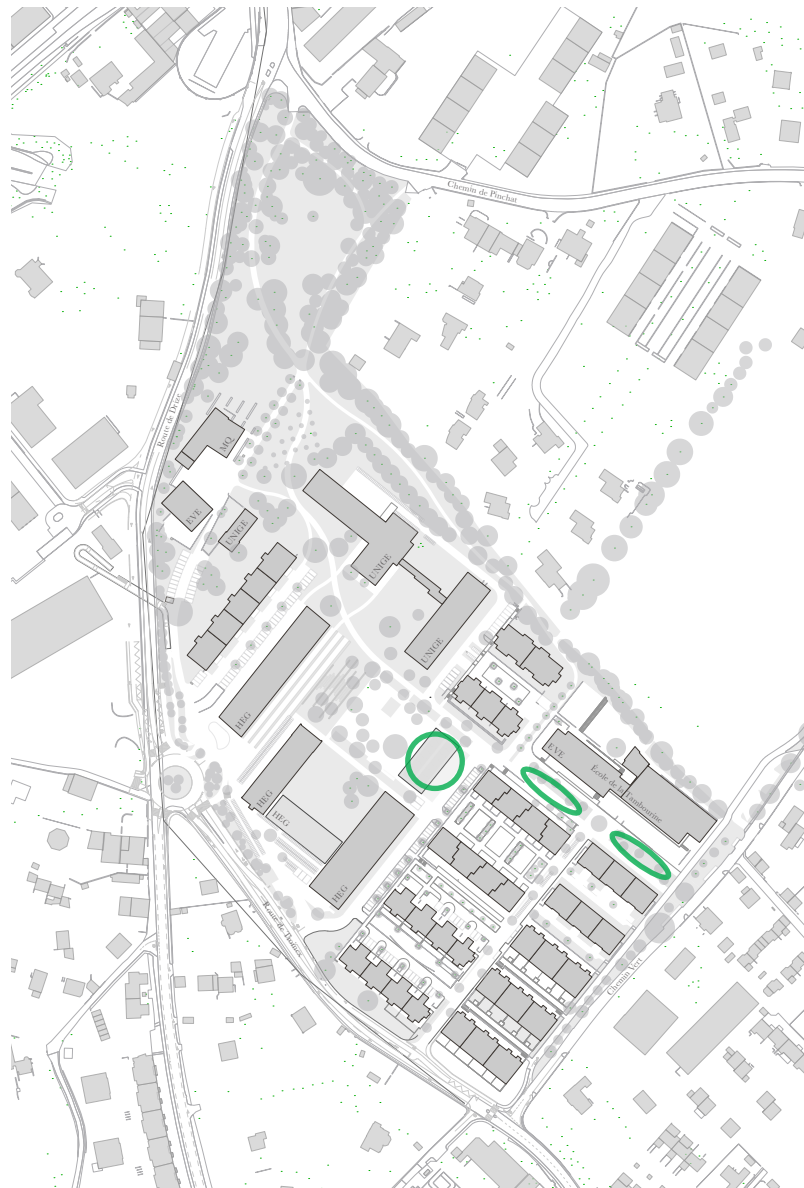
Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif

Objectifs :

- ◆ Créer des lieux conviviaux de partage et de cohésion sociale : lieux de rencontre pour les activités familiales et les échanges de voisinage
- ◆ Offrir un lopin de terre aux habitants
- ◆ Favoriser l'implication des habitants sur l'espace public
- ◆ Déterminer la gestion de ces espaces
- ◇ Animer l'espace entre les bâtiments
- ◇ Produire des fruits et légumes de proximité
- ◇ Favoriser la biodiversité en milieu urbain, y sensibiliser les utilisateurs

Traductions dans l'aménagement :

- ◆ Aménager des zones de plantages, avec des jardins de petite superficie
- ◆ Proscrire les constructions isolées (cabanons...) au profit de coffres à outils personnels ; étudier la possibilité d'installer un local dans le bâtiment G



Objectif ou traduction : ♦ Impératif ◇ Indicatif

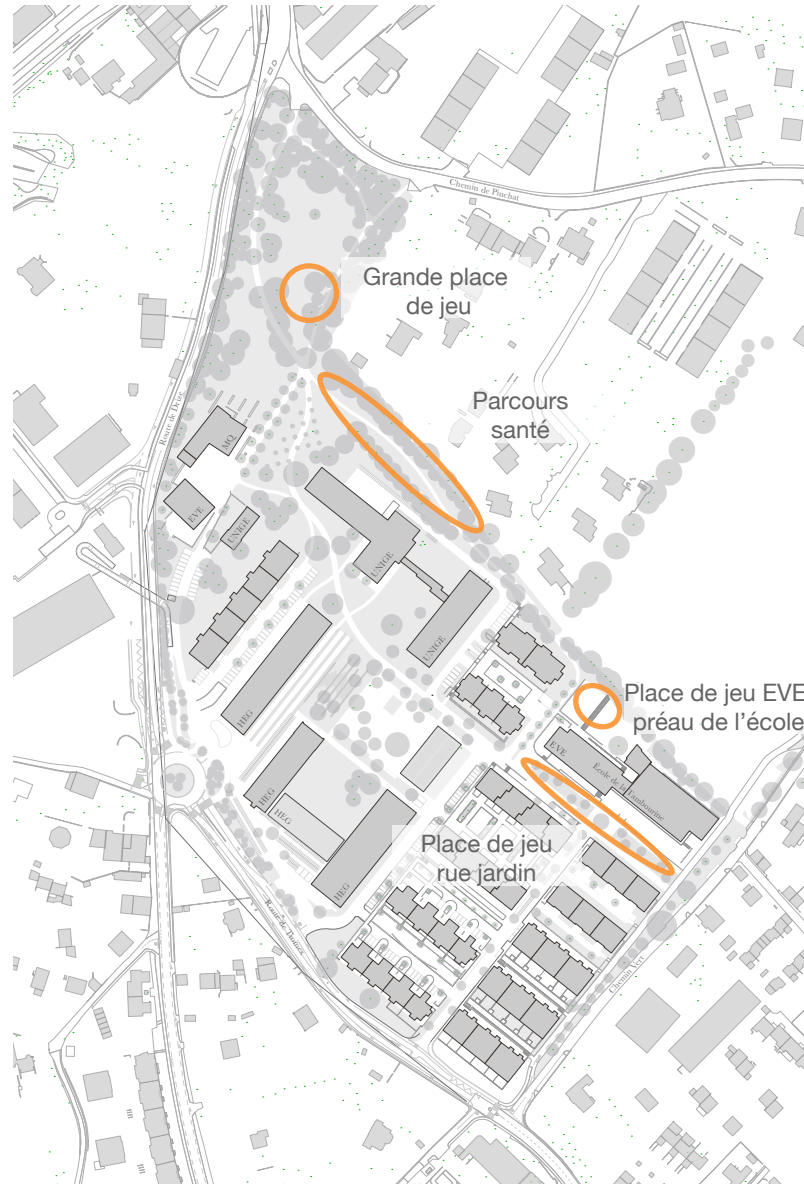
PLACES DE JEUX MULTI-ÂGE

Objectifs :

- ◆ Offrir un espace convivial et intergénérationnel au cœur du quartier
- ◆ Ne pas suréquiper l'espace, privilégier des jeux dans un cadre naturel

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Proposer des jeux adaptés aux différentes tranches d'âge ainsi que du mobilier pour utilisation libre (pétanque, ping-pong, trottinettes, jeux pour enfants)
- ◆ Favoriser le développement sous différents angles (équilibre, adresse, force, observation, rapidité, jeux groupe et individuels, jeux d'eau) par des jeux variés
- ◆ Respecter les prescriptions de sécurité du BPA (Bureau de Prévention des Accidents) pour le choix des jeux et des revêtements
- ◇ Privilégier des espaces et des jeux faciles d'entretien
- ◇ Accompagner les places de jeux de dispositifs paysagers : ombrage partiel, mobilier à proximité des jeux des petits, végétation sans baies toxiques ni épines, ...



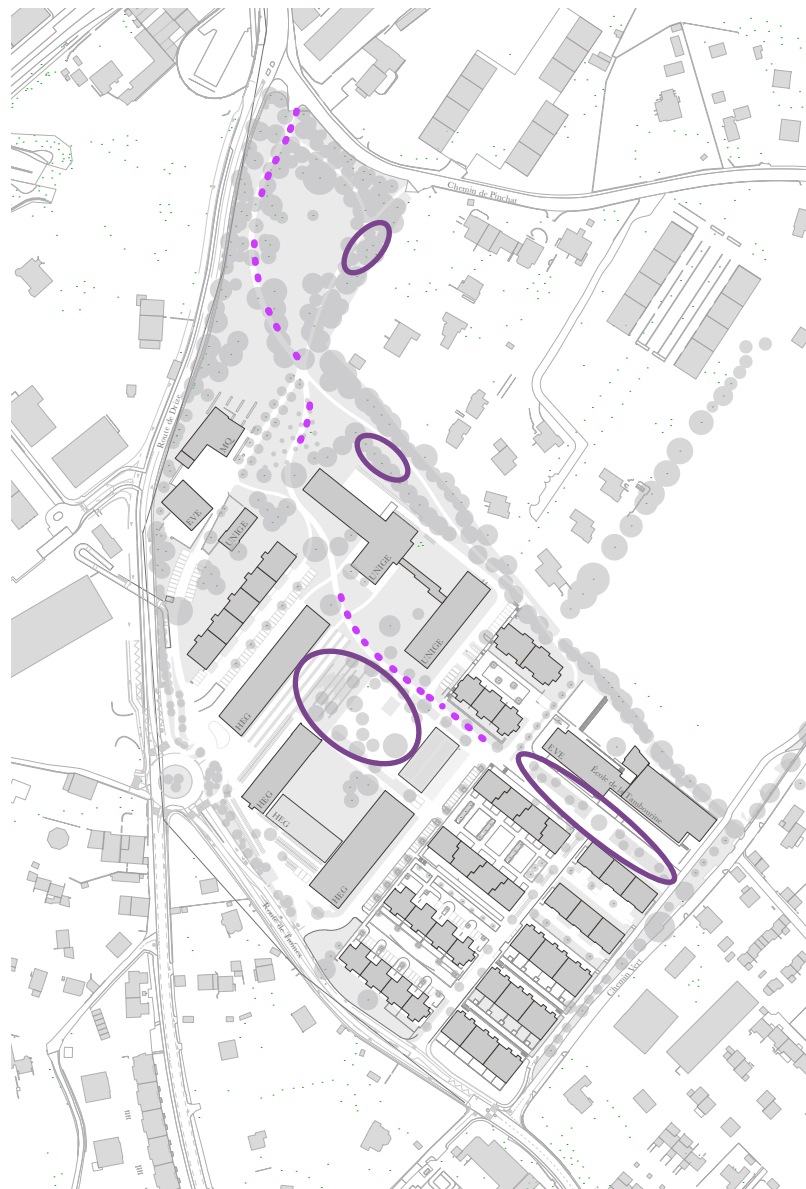
Objectif ou traduction : ♦ Impératif ◇ Indicatif

Objectifs :

- ◆ Mettre en place des équipements ponctuellement pour ne pas suréquiper l'espace
- ◆ Proposer une ligne de mobilier unitaire dans l'ensemble du quartier et adaptée aux différents espaces

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Proposer une diversité d'équipements pour des usages de détente et de loisirs : fontaine, barbecues, jeux d'échec, espace sportif...
- ◆ Diversifier le mobilier (bancs, chaises, transats, tables de pique-nique) sans diversifier les modèles
- ◆ Proposer du mobilier adapté et confortable pour les personnes à mobilité réduite
- ◆ S'inscrire dans la charte des mobiliers de la ville de Carouge
- ◇ Privilégier du mobilier facile d'entretien



Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif

Objectifs :

- ◆ Éclairer juste de façon ciblée et avec mesure
- ◆ Permettre de circuler en toute sécurité avec un bon niveau d'éclairement
- ◆ Tenir compte des objectifs du Plan Lumière de la ville de Carouge
- ◆ Distinguer le type d'éclairage suivant les espaces: (parc, chemin nature, rues, place) pour adapter les besoins en éclairage

Traduction dans l'aménagement :

- ◆ Favoriser une gamme d'éclairage simple et à l'échelle : mâts jusqu'à 4/5m pour les places et rues, bornes lumineuses, 60 cm ou 90 cm de hauteur pour les petits chemins du parc
- ◆ Respecter les prescriptions relatives à la réduction de pollution lumineuse (pas d'éclairage vers le ciel, éviter les éclairages indirects, éviter les sur-éclairagements...)
- ◇ Mettre en place une ambiance nocturne adaptée à la dimension de chaque espace, en harmonie avec les aménagements et le mobilier et en fonction des parcours (scénographie, hiérarchisation)
- ◇ Optimiser les durées d'éclairement et développer les modulations d'éclairage



Objectif ou traduction : ◆ Impératif ◇ Indicatif